

Intervention du SNUEP-FSU en plénière du thème 2

Malgré les crises sanitaires, sociales et écologiques, le gouvernement persiste dans son dogme de réduction des missions des services publics en externalisant et privatisant. Ce thème 2, en portant une autre ambition pour les services publics, réaffirme la modernité d'une fonction publique renforcée pour les réaliser.

Les réaliser avec des agentes et agents fonctionnaires. En ce sens, le SNUEP partage la revendication d'un plan de titularisation des contractuel·les. Il revendique d'ailleurs pour les professeures et professeurs de lycée professionnel contractuel·les l'ouverture de concours nationaux adaptés pour les collègues ayant plus de trois ans d'ancienneté.

Ce thème souligne la nécessité de poursuivre les luttes pour gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les plans d'action sont des leviers décisifs pour porter nos revendications. Nous devons poursuivre notre travail militant auprès des collègues pour élargir les mobilisations et forcer nos employeurs publics à mettre en œuvre et financer des mesures ambitieuses.

Le SNUEP s'engagera dans le mandat d'étude pour la création d'un congé menstruel dans la fonction publique et la conquête de ce nouveau droit pour les femmes. Ce droit est déjà acquis dans d'autres pays et conquis dans une première entreprise de l'économie sociale et solidaire en France.

La réforme de la protection sociale complémentaire est fortement présente dans nos débats depuis le début du congrès. L'enjeu est fort pour les agentes et agents. Le SNUEP acte positivement la synthèse proposée par les rapporteur·es. L'accord à la Fonction publique de l'État ne colle pas à notre mandat horizon du 100 % sécu, certes. Mais par rapport aux modalités instaurées par l'ordonnance de février 2021 il nous en rapproche. Il n'aggrave pas. Il améliore. Insuffisamment oui. Mais il améliore.

Le travail syndical reste conséquent pour renforcer les solidarités, recoupler la prévoyance à la santé et améliorer encore la participation employeur. Ce travail de la FSU et de ses syndicats va de pair avec l'engagement à faire aboutir l'instauration du 100 % sécu. Plus que la construction d'un cadre intersyndicale de lutte pour y arriver, nous devons emmener largement les personnels dans cette lutte. La FSU et ses syndicats ont la responsabilité de les informer et de débattre avec les agentes et les agents des enjeux pour les emmener dans le rapport de force.

Le SNUEP ne s'y trompe pas. Il votera pour le thème 2, outil revendicatif à faire connaître à nos collègues, et il remercie les camarades de la commission pour leur travail de synthèse.

Le SNUEP remercie les camarades de la commission pour le travail de synthèse réalisé.